



Compte-rendu de CE du mercredi 27 mai 2020

Membres présents :

M. David Ballieu (proviseur)
Mme Karine Sako (directrice)
Mme Delphine Castre (CPE)
Mlle Adelaide Van Der Auwera (représentante des élèves au CE)
M. Yasser Awarki (représentant des élèves au CE)
Mme Maëlle Longueville (représentante du personnel enseignant 2nd degré)
M. Rémi Salomon (représentant du personnel enseignant 1er degré)
Mme Cécile Juhel (représentante du personnel enseignant 1er degré)
Mme Chrystel Delaigue (représentante du personnel enseignant 2nd degré)
Mme Astrid Dessi (représentante des parents d'élèves)
Mme Nathalie Ocran-Edmund (représentante des parents d'élèves)
Mme Nana Akua Owusu (représentante des parents d'élèves)
M. Krishan Kappor et Mme Julie Hellemann (membres du CA)

Membres absents :

M. Maurice Abolo-Oppong, représentant des personnels administratifs et de service

L'objectif de ce CE est d'apporter des réponses aux questions posées par les représentants des parents d'élèves sur le dispositif actuel d'enseignement à distance mis en place au LFA et sa poursuite jusqu'à la réouverture de l'établissement.

1- Bilan de la continuité pédagogique et nouvelle méthode d'apprentissage

Rappel par les Représentants des parents de l'intérêt de ce point porté à l'ordre du jour :

Nous remercions avant tout l'administration et le corps enseignant d'avoir rapidement mis en place le dispositif et de s'être approprié les outils nécessaires pour que cette continuité soit effective.

Il s'agit ici d'avoir une meilleure compréhension du principe de continuité pédagogique selon l'AEFE, de sa mise en œuvre au LFA sur la base du protocole de continuité pédagogique produit par l'AEFE.

Une meilleure compréhension du cadre administratif de cette continuité par tous permettrait éventuellement de revoir les attentes des parents et de mieux communiquer dans la communauté scolaire.

Nous pensons que ce protocole, sauf diffusion restreinte, pourrait être partagé avec les membres du Conseil d'Établissement. A défaut, une présentation des grandes lignes de ce protocole pourrait certainement suffire.

De même, une présentation des résultats de l'enquête menée par l'administration auprès des parents complèterait ce point.

Les membres prendront acte des informations qui pourraient nous être communiquées sur ce premier point à l'ordre du jour.

Le Proviseur, M. BALLIEU :

Le lycée est fermé depuis le 16 mars sur décision de Madame L'Ambassadeur de France suite à 2 cas de COVID 19 dans le pays et aux craintes de nombreux parents. Nous sommes alors le seul établissement à fermer sans aucun cas dans l'établissement.

Le président du Ghana annonce la fermeture des écoles dans tout le pays à partir du 16 mars également.

Le 16 mars, le proviseur demande l'organisation en primaire et au secondaire des réunions pour la mise en place du travail à distance.

Les équipes ont été opérationnelles dès le mardi 17 mars faisant preuve d'une très bonne anticipation et efficacité.

L'AEFE a envoyé un VADEMECUM pour la mise en place de la continuité pédagogique à tous les chefs d'établissement dans le monde pour permettre l'organisation rapide et optimale du réseau.

Le LFA choisit alors et veille à :

- ne pas changer les emplois du temps habituels des élèves
- ne pas alourdir le poids du travail par rapport à ce qui est fait en classe
- mettre en place des visioconférences (importance de l'alternance de temps synchrones et asynchrones)

Le proviseur a veillé sur :

- le respect du temps de travail journalier des élèves
- la capacité du parc informatique des parents : des prêts d'ordinateurs ont été faits aux familles

Au primaire :

- un outil commun et unique : un drive de classe
- visioconférences mises en place dès la deuxième semaine de confinement
- mots de félicitation ou de rappel réguliers envoyés aux élèves
- dispositif de veille afin de maintenir la relation avec tous les enfants ; 2 envois de rappel aux parents puis mise en copie de la direction puis appel aux familles si aucune réponse
- enseignants de FLESCO en renfort pour le travail à faire des élèves anglophones en difficulté

Mme DESSI :

- Combien de temps synchrones et combien de temps asynchrones sont conseillés par l'AEFE ?
- Combien d'ordinateurs ont été prêtés par l'établissement ?

M. le Proviseur :

- Pas de recommandation dans le VADEMECUM sur les heures passées en temps synchrones et asynchrones mais l'IEN parle de - d'une 1 heure devant les écrans par jour pour les enfants de moins de 8 ans et de 3 heures pour les autres élèves
- 15 ordinateurs portables prêtés aux élèves du secondaire et 9 aux élèves du primaire.

Des formations ont été mises en place pour aider les enseignants à appréhender les outils informatiques nécessaires à la mise en œuvre du dispositif, le niveau de maîtrise des enseignants étant très différent au démarrage mi-mars. M. BALLIEU remercie M. CADIC, professeur expatrié de mathématiques, pour avoir formé et accompagné les enseignants dans cette nouvelle façon d'enseigner (en présentiel et en distanciel grâce à de nombreux tutoriels).

L'équipe de direction (le Proviseur, la Directrice, la CPE et le Responsable informatique) accompagnent les enseignants chaque jour en modérant des centaines de communications vers les parents et les élèves.

Chaque semaine, le proviseur est en visioconférence avec tous les proviseurs de la zone et le chef du secteur Afrique pour travailler et échanger sur les pratiques et la Directrice, une fois tous les quinze jours, avec l'IEN de la zone et tous les directeurs.

Dans un souci de sécurité, le lien des visioconférences n'était donné que quelques minutes avant celle-ci. Mais comme les messages doivent être modérés avant réception par les élèves ou les parents, il a pu y avoir des retards de modération. Donc le Proviseur a demandé d'anticiper sur les envois des liens des visioconférences. S'il y a urgence, les enseignants entrent directement en contact avec l'un des modérateurs par téléphone.

Mme DELAIGUE :

Elle confirme avoir eu ce souci pour un devoir donné aux élèves, la modération n'ayant pas eu lieu dans les minutes qui suivaient.

Elle dit avoir donné son numéro personnel, étant donné les circonstances exceptionnelles de l'EAD (Enseignement A Distance) mais les élèves envoient des devoirs jusqu'à 23h. Il faut être vigilant et elle communiquera en ce sens

avec ses élèves qui n'ont peut-être pas conscience qu'au-delà de 18h, les enseignants n'ont plus à se rendre disponibles.

Le proviseur a organisé des réunions d'informations et de régulation en conseil pédagogique pour les enseignants du secondaire :

- le 9 avril : rappel des règles, échanges sur les conditions de mise en œuvre et remontée des parents
- le 12 mai : évaluations et examens au 3^{ème} trimestre

La directrice a organisé des réunions de régulation :

- par cycle (1, 2 et 3)
- avec l'équipe d'anglais
- avec l'équipe FLESCO

Sur les sujets suivants : règles, visioconférences, livrets 2^{ème} trimestre, remontée des parents, les notions prioritaires, les élèves en difficulté, l'évaluation, projets « message photos et micro-trottoir », Section Internationale, liaison CM2-6^{ème}.

2- Retour d'expérience des enseignants et des parents

Représentants des parents : il s'agit de partager l'expérience des différents acteurs de la communauté scolaire.

Rappel : *En ce qui concerne les parents, nous vous présentons ici, les retours et les besoins exprimés par les parents, qui par la force des choses assistent le professeur dans sa mission pédagogique comme le font les ATSEM dans les plus petites classes.*

Dans les plus grandes classes où il a été demandé une plus grande autonomie des élèves par rapport au travail, tant les enfants que les parents ont eu du mal à respecter et appliquer cette consigne.

Les enfants se montrent souvent réticents à l'idée de faire leur travail tout seuls et les parents, par souci de bien faire et de peur de laisser l'enfant se débrouiller avec ses apprentissages, se sont instinctivement investis d'un rôle plus pédagogique qu'il ne leur était demandé et qu'ils ne sont pas en mesure de jouer sans faille.

Il ne faut surtout pas y voir un droit de dicter aux enseignants, experts en matière de pédagogie, ce qu'ils ont à faire mais y voir, loin de toute prétention, les contraintes et les difficultés de ces « nouveaux assistants », dépourvus des qualités qu'un enseignant doit avoir, dans leur nouvelle mission d'accompagnement qui s'est imposée à eux.

Par ailleurs, il ne s'agit pas de faire des retours d'expériences personnelles et spécifiques une généralité applicable à l'ensemble des classes. Il s'agit simplement d'avoir une vision commune de ce que pourrait vivre certaines classes. A nous, en toute connaissance de cause, d'en faire un usage constructif et bénéfique pour tout le monde.

Pour rappel et selon l'AEFE : « Le partage d'expérience, la solidarité, la compréhension et la complicité entre les membres de la communauté scolaire sont des facteurs de réussite de l'enseignement à distance ».

Nous vous remercions donc d'en prendre connaissance, de les écouter, de les entendre avec objectivité. Une interprétation erronée de notre démarche nuirait au succès de ce défi de continuité pédagogique à relever dans le contexte que nous connaissons tous et qui jusqu'ici marche bien dans l'ensemble.

Il est important de reconnaître que les enfants dans les plus grandes classes travaillent en autonomie et tant les élèves que les parents ont compris qu'on ne leur demandait pas de faire tout dans l'urgence. Certains le font, d'autres font ce qu'ils peuvent et une autre partie semble avoir jeté l'éponge.

Les membres seront invités à prendre acte de chacune des expériences, à en discuter et à décider de la suite à donner aux demandes et besoins exprimés

Retour sur expérience des enseignants au primaire :

- des préparations de plans de travail explicites pour les élèves
- une disponibilité avec une amplitude horaire extrêmement vaste (10h par jour parfois)
- regarder chaque photo du travail fait puis corriger, commenter (temps considérable par rapport à une correction de cahiers journalière)
- la souplesse accordée dans le temps de retour des travaux ajoute du temps de travail (grille de retour confectionnée et renseignée par les enseignants pour suivre le travail de chacun)
- temps en visioconférences, par mail, par téléphone, sur WhatsApp avec élèves et parents
- aides individuelles proposées

Mme DESSI :

Quels sont les moyens mis en œuvre pour s'assurer que les élèves poursuivent l'enseignement ?

Des relances sont faites régulièrement par les enseignants et relayés par la CPE et la directrice en cas de besoin. Une flexibilité est accordée dans le temps pour le rendu des travaux.

Mme JUHEL :

Il y a des problématiques dues au décalage horaire en fonction du pays dans lequel enseignants ou élèves sont, il faut le prendre en compte. Tout message ou travail ne demande pas une réponse immédiate, même si dans la mesure du possible, la régularité est de mise.

Le Proviseur a sollicité les parents par une enquête. Les conclusions aux 5 questions posées ont été en grande majorité positives, 1 à 2 parents par classe ont fait connaître des difficultés :

- famille nombreuse
- parents en activité donc peu ou pas disponibles
- parents anglophones pour le suivi de leurs enfants

L'EAD ne remplacera pas l'enseignement en classe, c'est une évidence. Le suivi est différent en fonction de chacun. Tous les programmes n'auront pas été faits mais l'essentiel sera vu. Nous entendons l'anxiété des parents.

Les informations institutionnelles ont été communiquées dès leur arrivée officielle au proviseur (notations, examens, bulletins de fin d'année, suivi de l'orientation).

Le dispositif de l'enseignement à distance (EAD) mis en place au LFA est basé sur :

- l'adaptation
- la régulation (en fonction des retours de parents)
- l'écoute
- la bienveillance
- l'action dans la durée

Il faut préciser que l'avenir des élèves ne se joue pas sur ce moment particulier de leur scolarité.

Le proviseur est conscient de la tâche des enseignants dans l'EAD et il les remercie du travail accompli.

Mme DESSI :

Les parents ont également le mérite de s'être adaptés à cette situation et à accomplir une mission qu'ils n'ont pas choisi.

Le Proviseur :

La demande des parents pour des temps synchrones est à prendre en compte. Parfois, certains messages de parents n'allaient pas dans le sens d'une communication bienveillante même si cela dénotait un stress grandissant. Ecrire à un enseignant « je vous enjoins de... » n'est pas la meilleure façon d'entrer en communication. Il est nécessaire de prendre du recul et veiller à ne pas heurter les destinataires.

Le premier interlocuteur pour un parent reste l'enseignant avant de mettre en copie la direction.

Mme DELAIGUE :

Il a pu y avoir quelques soucis dans l'organisation de rendez-vous en visioconférences et des propos mal placés de quelques parents mais en règle générale, les retours sont bons, courtois et encourageants.

Mme JUHEL :

Lorsqu'il n'y a aucun message parvenant à l'enseignant sur d'éventuels problèmes et qu'un message abrupt est envoyé vers la direction sur les dysfonctionnements, c'est assez violent. Les enseignants se rendent assez disponibles, il faut communiquer avec eux. C'est essentiel.

Mme OWUSU :

- enseignement actuel et évaluations ?
- les passages en classe supérieure ?
- aide aux parents anglophones ?
- des ressources pour les vacances ?

Les enseignants ont défini les priorités. Les enseignants vont communiquer leur progression de l'année avec les compétences vues et celles qui n'auront pas été vues aux collègues de la classe supérieure. En début d'année prochaine, les enseignants mettront en place des évaluations diagnostiques sur les compétences abordées et adapteront le début d'année de l'année scolaire en fonction de cela.

Les enseignants évaluent des productions journalières et font des évaluations ponctuelles (ils sont conscients des aides : parents, livres, cahiers de leçons...). Ils feront des commentaires sur les compétences travaillées uniquement.

Le passage en classe supérieure ne se décide pas en juin, c'est un processus long qui nécessite plusieurs communications en ce sens entre l'enseignant, la famille et la direction depuis la fin du premier trimestre.

Les enseignants vont communiquer à la classe supérieure les compétences vues et celles qui n'auront pas été abordées afin d'adapter les évaluations diagnostiques et d'adapter leur début d'année. L'enseignement spiralaire permet de revoir chaque année un grand nombre de compétences.

Les parents anglophones en difficulté, nous tentons de les aider avec divers moyens :

- les enseignants de FLESCO aident les élèves à comprendre le travail donné
- des traductions sont faites mais toutes les classes ne sont pas en mesure de le faire
- des visioconférences sont proposées individuellement
- des entretiens téléphoniques sont mis en place

Des ressources pédagogiques ont été données aux parents pour les vacances de Pâques.

M. SALOMON :

Les enseignants remarquent que tout se passe bien avec près de 90% de travaux rendus. Très peu d'élèves ont décroché. De plus, beaucoup trop de parents (et d'élèves aussi) considèrent les travaux envoyés comme des devoirs. Il ne s'agit pas pour les élèves d'envoyer un travail tout juste, nous demandons des retours d'activité, aussi « imparfaits » soient-ils, comme en classe. C'est l'erreur qui nous permet de voir ce que l'élève n'a pas compris et l'enseignant saura l'aider pour y arriver. Rendre juste un travail ne sert pas les élèves qui pourraient en avoir besoin. A l'école, nous sommes dans la construction des savoirs et des savoirs faire.

La remédiation (aide à un élève ayant fait une erreur), c'est 50% de l'enseignement. Il ne faut pas avoir de crainte à renvoyer un travail avec des erreurs.

Mme OCRAN-EDMUND :

- Manque de communication au départ pour clarifier les attentes vis-à-vis des parents, ce qui a peut-être généré le stress et les frustrations des parents.
- Les représentants des parents au Conseil d'Établissement souhaitent une communication constructive entre enseignants et parents pour trouver l'énergie d'un second souffle.
- Quel est le rôle des parents auprès des enfants ? *Ce sont des accompagnants auprès des enfants (veiller sur la mise au travail journalière, lire une consigne si difficulté il y avait, reformuler une consigne en cas d'incompréhension, encourager...)*

- Qu'entendez-vous par autonomie ? *Etre autonome, c'est laisser l'élève trouver des solutions par lui-même dans son travail et être auprès de lui en cas de besoin.*
- En ces circonstances exceptionnelles, il est important de maintenir un lien et une interaction entre les enseignants et les parents pour les enfants pour la réussite de cette EAD. Il y a encore des familles dont les attentes n'ont pas été satisfaites. Et il est essentiel d'entendre que l'EAD n'emporte pas une satisfaction unanime. Il ne faut pas occulter ces familles et ces enfants qui ont besoin d'un soutien plus approfondi.
- Il faut tenir compte également des élèves à besoins pédagogiques particuliers, qui sont assistés en temps d'enseignement présentiel, et pour qui la tâche est plus importante dans cette situation tant pour l'élève que pour sa famille.

Mme CASTRE :

Aucun élève décrocheur au secondaire, des difficultés d'autonomie en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, les enseignants apportent leur aide et la CPE également.

Mme DELAIGUE :

- inquiétude sur les mois suivants
- monotonie
- envisager les mêmes élèves avec les mêmes professeurs l'an prochain
- besoin de vacances et d'une vraie pause pour les élèves et les enseignants

M. BALLIEU :

La compétence du CE en matière éducative et pédagogique et de discuter le cadre et les grands principes mis en œuvre par l'établissement. C'est ce qui est présenté ce jour aux membres du CE. Cela ne signifie pas que tout est parfait dans ce que nous avons mis en place, mais la majorité des enseignants a fourni un très bon travail. La situation était inédite et nous avons tout construit au fur et à mesure. Nous sommes conscients des difficultés qui peuvent être rencontrées ; le nécessaire accompagnement très important pour les élèves à besoin spécifiques notamment.

Mme DESSI :

Les représentants au CE travaillent sur un projet. Cela fait un à deux ans pour certains qu'ils sont engagés dans ce volontariat. Ils sont en lien avec les parents. Les parents sont ravis que la majorité des parents et élèves s'en sortent bien avec l'EAD mais une minorité fait appel à eux et ils se doivent de rapporter leurs problèmes et leurs difficultés. Les parents n'ont pas de compétences dans l'enseignement, ils assistent, accompagnent leurs enfants.

Mme JUHEL :

Lorsque des travaux ne sont pas rendus, il devient délicat de faire des relances. L'enseignant se pose alors les 2 questions :

- Est-ce un oubli ? Alors j'envoie la relance.
- Est-ce une difficulté ? Alors la relance risque d'être vécue comme une pression.

3- Opportunité d'adopter un règlement intérieur pour le LFA virtuel

Il s'agit là encore d'avoir un échange et de comprendre ce qu'est notre vie scolaire hors du Lycée, surtout si cette expérience devait continuer sur le long terme ou devait se reproduire dans un avenir proche. Cela appelle à répondre aux interrogations ci-après (liste non limitative) et à constater les réponses dans un document officiel qui serait communiqué à tous.

Ces interrogations portent notamment sur :

- Les évaluations du dernier trimestre : réponse page 4, Mme OWUSU
- Le passage en classe supérieure : réponse page 4, Mme OWUSU
- Les modalités de communication avec les professeurs : intervention page 4, Le Proviseur
- Les droits de propriété intellectuelle et la protection des données personnelles : de Zoom à Google Meet (protection des données), Pronote, Drive et Google Classroom = dispositifs sécurisés adoptés par le LFA

- *L'accompagnement des familles anglophones* : réponse page 4, avant l'intervention de M. SALOMON
- *Le rappel des outils numériques autorisés* : ordinateurs, tablettes, téléphones
- *Les conditions à réunir pour la réouverture* : réponse page 6, questions diverses

Décisions :

Le règlement intérieur de l'école reste en vigueur pendant ce temps de confinement.

Les événements qui vont se dérouler en cette fin d'année :

- conseils de classes et orientations par zoom pour les classes à examen (3^{ème}, 1^{ère} et Terminale)
- Evaluations données pendant le confinement ne seront pas prises en compte pour les classes à examen
- Il y aura des bulletins qui tiendront compte du travail fourni pendant le confinement avec les appréciations des enseignants.

4- Questions diverses

Nous vous présentons ici les questions diverses

1. Réouverture pour cette année ? Conditions d'ouverture pour l'année prochaine ?

Pour une réouverture, il faudrait :

- Une réouverture des écoles par l'Etat Ghanéen
- Une consultation des instances de l'Etablissement
- Une réunion du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)
- Une réunion du conseil des maîtres au primaire, et du conseil pédagogique au secondaire pour avoir l'avis des enseignants
- Une réunion du conseil d'Etablissement pour tenir les parents au courant des conditions de cette réouverture
- Un avis favorable de l'Ambassade de France et de l'AEFE

Le cadre est inconfortable dans la mesure où nous n'avons pas de vision sur la suite des événements dans le pays. Nous savons que les cas de COVID augmentent : 7100 cas connus et 37 décès

Mme BLAIZOT :

Une enquête a été mise en place auprès des associations de parents et des syndicats enseignants.

Ils sont en majorité contre la réouverture, les syndicats iraient à l'encontre d'une demande de réouverture du gouvernement

2. Possibilité d'accès à la BCD ou CDI pour les familles qui en font la demande ?

Sur rendez-vous uniquement dans le respect des règles de sécurité de l'établissement.

IMPORTANT :

En ce qui concerne les frais de scolarité, le CA n'envisage pas de réduction des droits de scolarité. Pourquoi ?

Il faut savoir que la résolution du litige avec la société Coinvent en décembre 2018 a fortement impacté les réserves financières de l'Etablissement. L'augmentation des droits de scolarité qui a été votée couvre le taux d'inflation connu dans le pays. Mais pourtant, nous devons investir si nous voulons être attractifs. Le Lycée ne peut donc se permettre aujourd'hui cette réduction.

En cas de difficulté pour les parents, il faut se rapprocher de la direction des affaires financières du LFA.

Mme HELLEMANN : nous sommes à l'écoute des parents mais il y a un risque de mettre en péril l'établissement.

Nous sommes dans une insécurité en ce qui concerne les nouvelles inscriptions et les réinscriptions. L'AEFE ne recommande d'ailleurs pas ces réductions sur les écolages.

Mme BOURGET (DAF) : nous avons des demandes des parents et nous sommes à l'écoute pour des facilités de paiements et des échéanciers.

Mme OCRAN-EDMUND :

En cas de rapatriement forcé et soudain, y aurait-il la possibilité d'un remboursement sur les avances de 500 euros ? Il faudra en faire la demande au CA.

Melle Adélaïde VAN DER AUWERA : Serait-il possible qu'au secondaire, les enseignants expliquent aux élèves qu'il serait plus acceptable que chacun actionne sa vidéo, comme nous le faisons là pendant ce conseil d'établissement ?

Cela devrait être une obligation de s'assurer de l'identité de chacun pendant chaque visioconférence.

Mme DESSI :

Remarque sur les modalités de communication : la charte de bonne conduite pendant les visioconférences au primaire manquait d'une introduction auprès des familles, d'une mise en contexte.

Qu'en est-il des projets d'investissement présentés aux parents lors de la dernière Assemblée Générale (AG) ? Des parents nous interrogent sur la promesse qui avait été faite aux parents lors de cette AG de les tenir informé, voire de les consulter sur les investissements qui seraient décidés.

Réponse Du Proviseur : La question sera soumise au CA.

Fin de la réunion à 18h20

Secrétariat - Mme Sako Karine - Mme Ocran-Edmund Nathalie

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'K. Sako', with a large, sweeping underline.A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Ocran-Edmund', with a horizontal underline.